

Incident tragi-comique

UN MOULIN COMBUSTE TROIS BRISERS DE GRÈVE, QUI SE REFUGIENT CHEZ UN SAIGUTIER

Dans la soirée de vendredi, à 9 heures 20, les agents Henri Carrel et Paul Delreux, du service de bal populaire de la place de l'Éclaircie, étaient en tournée de surveillance pour s'assurer que les personnes, trois individus s'étaient réfugiés chez M. Bindeu, bijoutier à l'angle des rues Blanchaille et Henri-Carrel.

Les agents se rendirent aussitôt à cette adresse et trouvèrent en effet, dans l'arrière-cour de ladite maison, devant laquelle se trouve une fontaine assez élevée, les trois individus qui leur avait été signalés.

Invités à venir au poste les trois individus refusèrent de s'y rendre à pied. L'un fit venir un taxi-auto dont les occupants s'offrirent de payer la course, qui les amena, en compagnie des deux agents, à l'angle de polles de permanence.

Interrogés par le commissaire central, les trois individus déclarèrent se nommer : Jean Eestquain, 2 ans, originaire d'Annoey, demeurant à Paris, rue des Goncourt, Merle Poulain, 45 ans, né à Mergnac, domicilié à Paillasson, rue de Paris, 121 et Alfred Pichon, 41 ans, rue Solenne, 19, à Paris.

Tous trois déclarèrent comme profession : « Brisers de grève ». Sur les deux premiers on trouva un pistolet dont le chargeur contenait quatre cartouches et un revolver chargé de cinq balles. Le troisième était sans arme.

Interrogés, les trois individus déclarèrent qu'ils étaient allés à la messe de la paroisse de Saint-Jacques, rue d'Alme, 188, à Paris, où ils avaient fait irruption, revolver au poing, mais qu'en présence de l'attitude énergique de ce dernier, ils avaient dû quitter le lieu et étaient allés chercher un abri dans la bijouterie où les agents étaient venus les chercher.

Après ces explications, la confiscation de leurs armes, les trois individus ont été remis en liberté.

Il serait vraisemblablement poursuivi pour port d'arme prohibée.

L'enquête se poursuit activement.

MALADIES GILLES

Où mènent les spéculations

Un financier récolte treize mois de prison

Le nommé René-Joseph Lamérand, 37 ans, directeur d'une Société financière, le « Comptoir du Nord », installé rue Esquermois, comparait hier devant les juges.

Cet individu, qui était détenteur de la maison d'arrêt, avait dilapidé dans des opérations malheureuses, 40.000 fr. de titres que le vaillant confiné deux de nos concitoyens MM. Favier et Waag.

Poursuivi pour abus de confiance, Lamérand est, après un sévère réquisitoire de M. François, occupant le siège de Ministère Public, condamné à 13 mois de prison, 50 fr. d'amende, et à la restitution de 11.850 fr. envers M. P. Favier.

Chronique Tourquennoise

Un bambin sous une auto

ÉTAT GRAVE DE LA VICTIME

Hier vers six heures du soir, un jeune enfant, Fernand Overleyens, né à Lens, le 31 janvier 1902, demeurant à Wattrelos, carrière Ranson, qui jouait au « char » avec d'autres petits camarades en face de la chapelle de la Madeleine, a été renversé par l'auto de M. Duffier, fleuriste, rue de Hazez, pilotée par le chauffeur Julien Duchateau.

La voiture, qui conduisait trois dames à Mouscron, roulait à petite allure.

Relévé par un forain, M. Florent Cottignin, le petit blessé qui portait une plaie à la tête et se plaignait de vives douleurs abdominales, a été transporté d'urgence dans une clinique chirurgicale de Roubaix pour y subir l'opération de la laparotomie.

Son état est considéré comme très grave. De l'enquête ouverte par M. Lenfant, commissaire de police du 3^e arrondissement, il résulte que le chauffeur n'est nullement responsable de l'accident, les enfants étant cachés à sa vue par des établissements forains.

CONSEIL DE REVISION

Les opérations du conseil de revision se sont terminées hier pour Tourcoing, par l'examen des jeunes gens de l'année 1914-15.

Le conseil, présidé par M. MM. Grand, vice-président du Conseil de Préfecture; général Lebas, gouverneur de Lille; Gimat, conseiller de Préfecture; Samson, conseiller d'arrondissement; conseiller général; Debayle, sous-intendant militaire; Migon, Dupich, Genevieve, médecins-majors; Baert, capitaine de gendarmerie; Lodois Honoré, adjoint au maire de Tourcoing; Phallemprin, maire de Mouscron; Massart, chef du bureau militaire de la Préfecture; Herclot, chef du bureau militaire de la mairie de Tourcoing.

Sur 57 ajournés de la classe 1914, 41 ont été exemptés, 6 placés dans le service auxiliaire et 10 dans le service armé; sur 136 ajournés de la classe 1913, 6 ont été exemptés; 91 ajournés; 3 placés dans le service auxiliaire et 29 dans le service armé.

Après les opérations, un déjeuner a été offert aux autorités civiles et militaires.

LE BLAG GÊTE

Nous avons signalé la geste de la maison Desurmont, embauchant 35 des ouvriers de la bonetterie Lecour, réduites au chômage par l'incendie.

L'exemple a été suivi par les usines Filpo et Parmentier, qui ont embauché toutes les autres chômeuses.

UN WAGON EN FLAMMES

L'avant-dernière nuit, un des hommes d'équipage de la gare aux marchandises du Saip-Vent, constata non sans surprise que des flammes faisaient irruption d'un wagon couvert. « Breslau », renfermant neuf fûts d'oxyde de barine.

Il donna l'alarme et l'on éloigna immédiatement tous les autres wagons.

Malgré les torrents d'eau déversés par la pompe de la gare, le wagon a été entièrement détruit. La cause du sinistre est inconnue. Les fûts avaient été expédiés d'Appladen (Allemagne), pour MM. Minart, Lancelles et Cie, industriels à Roubaix, rue de Tourcoing, 129.

Les dégâts s'élevaient à une dizaine de mille francs.

DANS LES DOUANES

M. Ranvez, capitaine des douanes à Avesnes, vient d'être nommé contrôleur des douanes à la gare de Tourcoing.

GRÈVE TERMINÉE

Les ouvriers de la filature Filpo, rue de la Châtaignière, qui s'étaient mis en grève pour réclamer le retour d'un « jeune », ont repris le travail vendredi matin, aux anciennes conditions.

LA FRAUDE

Hier, la douane de la Marlière a mis en état d'arrestation un roubaissien, Cuvellier Emile, son chien, quand l'animal a tenté de passer en fraude une charge de dix-sept kilos d'huile.

NORDU PAR UN CHIEN

Hier matin, M. Louis Dhalluin, demeurant rue de la Guerre 63, donna à manger à son chien, quand l'animal le mordit cruellement à la main.

Précaution, M. Dhalluin s'immobilisa.

Communiqués divers

LA PRÉVOYANCE

La commission appelée aux sociétaires hommes, après l'assemblée générale, a décidé que la visite médicale sera faite dimanche 3 mai, à 9 heures du matin, à l'Hôtel de Ville, salle habituelle des réunions.

La visite des sociétaires femmes, à laquelle il devait être procédé le dimanche 30 mai et reportée au dimanche 21 mai, à la même heure et dans la même salle.

CONDITIONNEMENT DE TOURCOING

Le conditionnement de Tourcoing, après l'assemblée générale, a décidé que la visite médicale sera faite dimanche 3 mai, à 9 heures du matin, à l'Hôtel de Ville, salle habituelle des réunions.

La visite des sociétaires femmes, à laquelle il devait être procédé le dimanche 30 mai et reportée au dimanche 21 mai, à la même heure et dans la même salle.

MEDAILLES DU TRAVAIL

Demain dimanche 3 mai 1914, réunion de la société en son local habituel, à 10 heures et demie. A 11 heures départ en corps, avec musique et drapeau, pour le manège en ville, retour au local. Vins d'honneur Banquet à 14 heures précises.

ÉTAT-CIVIL

de TOURCOING du 1^{er} mai 1914

Naissances. — Raymond Delbore, rue de la Min, 64. — Colette Roussel, rue des Orphelins, 20. — Madeleine Geyson, rue de l'Amidonnerie, maison Delplaque, 4. — Octave Wagon, rue de l'Éclaircie.

Décès. — Hortense Pully, 80 ans, sans profession, rue de Lille, 121. — Ismérie Roussel, 6 ans, sans profession, rue du Sergent-Bodière, 64. — Henri Lévy, 82 ans, marchand de jambon, rue Nationale, 122. — Henri Lévy, 82 ans, sans profession, rue d'Harve, 3. — J.B. Lemaire, 72 ans, trieur, rue Nationale, 122. — Marie Van der, 65 ans, sans profession, rue d'Harve, 3.

LE SAVON DE TOILETTE MALACÈNE

produit de grande parfumerie, est neutre, sans excès d'alcali; onctueux, adoucissant. Il est vendu partout où l'on achète la Crème Malacène; Grandes Magasins, Parfumeries, Pharmacies, Coiffeurs, etc. 1,25 le pain.

MALADIES GILLES

Où mènent les spéculations

Un financier récolte treize mois de prison

Le nommé René-Joseph Lamérand, 37 ans, directeur d'une Société financière, le « Comptoir du Nord », installé rue Esquermois, comparait hier devant les juges.

Cet individu, qui était détenteur de la maison d'arrêt, avait dilapidé dans des opérations malheureuses, 40.000 fr. de titres que le vaillant confiné deux de nos concitoyens MM. Favier et Waag.

Poursuivi pour abus de confiance, Lamérand est, après un sévère réquisitoire de M. François, occupant le siège de Ministère Public, condamné à 13 mois de prison, 50 fr. d'amende, et à la restitution de 11.850 fr. envers M. P. Favier.

Chronique Tourquennoise

Un bambin sous une auto

ÉTAT GRAVE DE LA VICTIME

Hier vers six heures du soir, un jeune enfant, Fernand Overleyens, né à Lens, le 31 janvier 1902, demeurant à Wattrelos, carrière Ranson, qui jouait au « char » avec d'autres petits camarades en face de la chapelle de la Madeleine, a été renversé par l'auto de M. Duffier, fleuriste, rue de Hazez, pilotée par le chauffeur Julien Duchateau.

La voiture, qui conduisait trois dames à Mouscron, roulait à petite allure.

Relévé par un forain, M. Florent Cottignin, le petit blessé qui portait une plaie à la tête et se plaignait de vives douleurs abdominales, a été transporté d'urgence dans une clinique chirurgicale de Roubaix pour y subir l'opération de la laparotomie.

Son état est considéré comme très grave. De l'enquête ouverte par M. Lenfant, commissaire de police du 3^e arrondissement, il résulte que le chauffeur n'est nullement responsable de l'accident, les enfants étant cachés à sa vue par des établissements forains.

CONSEIL DE REVISION

Les opérations du conseil de revision se sont terminées hier pour Tourcoing, par l'examen des jeunes gens de l'année 1914-15.

Le conseil, présidé par M. MM. Grand, vice-président du Conseil de Préfecture; général Lebas, gouverneur de Lille; Gimat, conseiller de Préfecture; Samson, conseiller d'arrondissement; conseiller général; Debayle, sous-intendant militaire; Migon, Dupich, Genevieve, médecins-majors; Baert, capitaine de gendarmerie; Lodois Honoré, adjoint au maire de Tourcoing; Phallemprin, maire de Mouscron; Massart, chef du bureau militaire de la Préfecture; Herclot, chef du bureau militaire de la mairie de Tourcoing.

Sur 57 ajournés de la classe 1914, 41 ont été exemptés, 6 placés dans le service auxiliaire et 10 dans le service armé; sur 136 ajournés de la classe 1913, 6 ont été exemptés; 91 ajournés; 3 placés dans le service auxiliaire et 29 dans le service armé.

Après les opérations, un déjeuner a été offert aux autorités civiles et militaires.

LE BLAG GÊTE

Nous avons signalé la geste de la maison Desurmont, embauchant 35 des ouvriers de la bonetterie Lecour, réduites au chômage par l'incendie.

L'exemple a été suivi par les usines Filpo et Parmentier, qui ont embauché toutes les autres chômeuses.

UN WAGON EN FLAMMES

L'avant-dernière nuit, un des hommes d'équipage de la gare aux marchandises du Saip-Vent, constata non sans surprise que des flammes faisaient irruption d'un wagon couvert. « Breslau », renfermant neuf fûts d'oxyde de barine.

Il donna l'alarme et l'on éloigna immédiatement tous les autres wagons.

Malgré les torrents d'eau déversés par la pompe de la gare, le wagon a été entièrement détruit. La cause du sinistre est inconnue. Les fûts avaient été expédiés d'Appladen (Allemagne), pour MM. Minart, Lancelles et Cie, industriels à Roubaix, rue de Tourcoing, 129.

Les dégâts s'élevaient à une dizaine de mille francs.

DANS LES DOUANES

M. Ranvez, capitaine des douanes à Avesnes, vient d'être nommé contrôleur des douanes à la gare de Tourcoing.

GRÈVE TERMINÉE

Les ouvriers de la filature Filpo, rue de la Châtaignière, qui s'étaient mis en grève pour réclamer le retour d'un « jeune », ont repris le travail vendredi matin, aux anciennes conditions.

LA FRAUDE

Hier, la douane de la Marlière a mis en état d'arrestation un roubaissien, Cuvellier Emile, son chien, quand l'animal a tenté de passer en fraude une charge de dix-sept kilos d'huile.

NORDU PAR UN CHIEN

Hier matin, M. Louis Dhalluin, demeurant rue de la Guerre 63, donna à manger à son chien, quand l'animal le mordit cruellement à la main.

Précaution, M. Dhalluin s'immobilisa.

LA SOCIÉTÉ ROUBAISSIENNE A SON FAIT AVEC LES BRISERS DE GRÈVE

— UNE ENVOIE DE LAURENT DE LAURENT — — CE QUE DIT LA SOCIÉTÉ ROUBAISSIENNE —

La situation créée à Roubaix par la grève du gaz, que nous signalons d'autant plus de celles qui ne peuvent durer sans entraîner les conséquences les plus graves et les plus dangereuses.

Est-ce une raison pour prendre immédiatement parti contre les grévistes, ainsi que le font certains de nos confrères et tout spécialement le « journal » que nous nous sommes fait un plaisir de signaler en ce qui concerne la Société Roubaisienne ? Nous ne le pensons pas.

Semer l'appréhension et même la terreur parmi la population en évoquant les terribles exploits de bandits toujours en quête de mauvais coups ; travestir la vérité en représentant les grévistes comme des brutes et des sauvages ; pousser les travailleurs au travail pour les contraindre à se joindre à eux ; réclamer incessamment le retour à la troupe ; tout cela ce sont des procédés que nous laissons aux journaux « bien-penseurs » et que, nous bornant à les signaler en passant, nous ne qualifions ni de bons ni de mauvais. C'est à nous, nous abaisserons pas à les discuter. Dédaignant toute vaine polémique, nous nous contenterons d'enregistrer avec la plus grande impartialité, comme nous l'avons fait jusqu'ici, tous les événements nés de cette grève, particulièrement grave, dont nous sommes si profondément intéressés.

La Société Roubaisienne, nous le demandons à la population de conserver le calme et de ne pas se laisser entraîner par les briseurs de grève. Nous demandons aux ouvriers d'avoir suffisamment de confiance en leur cause pour conserver l'attitude tranquille qu'ils ont jusqu'à maintenant adoptée. Nous sommes convaincus que la meilleure façon de défendre ses intérêts n'est pas d'opposer un refus catégorique de cause, de discuter sur son personnel, mais de continuer à travailler sagement tout le monde attend.

Roubaix, 1^{er} mai 1914.

Pour l'Administration municipale :
Le Maire : J. LEBAS.

Une déclaration formelle

Nous avons dit hier que des « briseurs de grève » étaient arrivés à Roubaix et nous avons dit que la Société Roubaisienne d'éclairage niait ce fait.

M. Georges Dhont, secrétaire du Syndicat « l'Union de la Métallurgie », nous communique la lettre suivante qui constitue la preuve que ce que nous avançons était parfaitement exact :

« Les soussignés Lambert Jean, né en 1867, mégissier, demeurant à Paris, rue de la Fromagerie, 24, et Mousu Valentin, entrepreneur de charpente, né en 1866, demeurant à Paris, rue de Charonne, 94, reconnaissons avoir, de leur plein gré, refusé de remplacer les grévistes de l'usine à gaz de Roubaix, lorsque pour la Société Roubaisienne d'éclairage nous avons été embauchés par la « Liberté du Travail », organisation qui a son siège, boulevard Richard-Lenoir à Paris.

« Ils remercient le syndicat « l'Union de la Métallurgie » de Roubaix de les avoir hébergés du 30 avril au 1^{er} mai, dévotement et avec toute la sollicitude que leur ont embauchés ne les ayant munis d'aucune provision de route.

« Ils font toutes réserves au sujet de l'action en dommages-intérêts à intenter contre la Compagnie du Gaz de Roubaix ou leurs représentants et s'engagent à restituer au syndicat l'argent qui leur aura été versé, pour leur séjour à Paris.

« Lu et approuvé.

« Signé : Jean Lambert, Valentin, Mousu. »

« Cette affirmation catégorique nous pouvons ajouter que les « briseurs de grève » partisans des « briseurs de grève » ont été embauchés à Roubaix le 30 avril, à 11 heures et demie du matin au nombre de 25 et, dans l'après-midi, au nombre de 25, zaine, ont, rue de Tourcoing, exhibé des revolvers devant les grévistes en les menaçant de leur faire leur affaire s'ils s'opposaient à leur entrée dans l'usine.

« Les gendarmes, présents à la scène, ont repoussé sans douceur les grévistes pour livrer passage à ceux qui les protégeaient aux « porteurs d'armes prohibées ».

« Ce fait, dont nous garantissons l'exactitude, a été constaté par l'objet d'une plainte adressée à la Préfecture par le secrétaire du Syndicat « l'Union de la Métallurgie ».

Une lettre

Le président de la Société Industrielle et commerciale a adressé à la Chambre de Commerce la lettre suivante qui nous est communiquée :

« Monsieur le Président de la Chambre de Commerce de Roubaix,

« Vous savez que par suite de la grève qui sévit dans le personnel de la Société d'éclairage d'éclairage par le gaz et l'électricité, la production du gaz est arrêtée depuis ce matin.

« Plusieurs industriels nous ont déjà fait part de l'embarras dans lequel ils allaient se trouver si un prompt remède n'était apporté à cette regrettable situation.

« On nous signale que dans certains établissements, des caves et magasins constamment éclairés au gaz manquent de lumière et vont de ce fait devoir licencier provisoirement une partie de leur personnel.

« D'autre part, de nombreuses maisons possédant des moteurs à gaz se voient dans la nécessité d'arrêter complètement leur production par suite de l'absence de la force motrice.

« Les perturbations vont donc aboutir comme première conséquence au chômage de plusieurs milliers d'ouvriers. La sécurité publique, le commerce, vont également se ressentir de cet état de choses auquel il est indispensable de parer le plus tôt possible.

« Nous vous serions reconnaissants, M. le Président de vouloir bien intervenir d'urgence auprès de M. le Préfet du Nord pour le prier de prendre sans retard les dispositions voulues en vue d'assurer la production du gaz et de faire cesser les multiples intérêts de notre centre industriel ne soient lésés davantage.

« Veuillez agréer, etc... »

« Le Président,
« Joseph WIBAUX. »

L'autre son de cloche

Nous n'ajouterons aucun commentaire à cette lettre qui trouve d'ailleurs sa réponse dans le texte de l'affiche ci-dessus qui sera placardée en ville aujourd'hui samedi :

« L'ADMINISTRATION MUNICIPALE
A LA POPULATION
« Depuis plusieurs jours, Roubaix n'est plus éclairé la nuit. C'est là une situation grave dont nous tenons à vous donner très impatiemment les raisons.

COMMUNIQUÉS DIVERS

L'AMÉLIORATION DE NOS SERVICES TELEPHONIQUES

La Conférence du lundi 4 mai à la Bourse de Commerce de Roubaix. — Le multiple semi-automatique. — Comment il fonctionne.

Nous avons déjà parlé de la conférence qui s'est tenue le lundi 4 mai, à cinq heures de l'après-midi, à la Bourse de Commerce de Roubaix, par M. Henry André, chevalier de la Légion d'honneur.

Le conférencier est l'un de nos distingués techniciens dont les travaux ont contribué à mettre à la disposition de l'industrie et du commerce un instrument d'actualité, qu'est le téléphone, il nous a fait connaître, surtout dans notre région industrielle de Roubaix-Tourcoing, le téléphone ne rend pas tous les services qu'on lui en a fait attendre. Le conférencier nous a fait connaître, par de nombreuses démonstrations, le fonctionnement des commutateurs automatiques et semi-automatiques dont il est, croyons-nous, un spécialiste.

Après de donner un aperçu d'un plus grand intérêt, M. Henry André, sur la demande que lui en a faite la conférence de Roubaix-Tourcoing, de l'Association des Abonnés au téléphone, fera, sur un appareil, des démonstrations pratiques du système semi-automatique.

Cet appareil, qui doit figurer ensuite à l'exposition de Lyon, vient d'être exposé à la Bourse de Commerce de Roubaix, en vue de faire procéder à son installation à la Bourse de Commerce de Roubaix. Si l'on veut bien se rappeler que l'accès des salons est gratuit, nous recommandons aux personnes qui ont un téléphone, de se rendre au bureau central qui sont pas accessibles au public, on conviendra que c'est là une occasion unique de voir fonctionner les délicats et compliqués mécanismes qui composent un commutateur semi-automatique.

La conférence de M. André obtiendra certainement un très grand succès.

UN CAMBRIOLAGE RUE D'ALGER

Hier, vendredi, vers deux heures du matin, des cambrioleurs ont pénétré par effraction dans les bureaux du tissage Bonnet frères, rue d'Alger.

Leur butin n'a été que de 30 francs trouvés par les malfaiteurs dans un tiroir. Les cambrioleurs ont été aperçus par un employé de la maison mortuaire, boulevard Mouscron, 6, à Roubaix.

Nous présentons à notre concitoyen et ami ainsi qu'à sa famille nos condoléances attristées.

LA GRÈVE DES CHARPENTIERS-MENUISIERS ET CELLE DES TEINTURIERS

Hier, vendredi, une cinquantaine de charpentiers-menuisiers ont à leur tour cessé le travail, ce qui porte le nombre des grévistes dans cette corporation à 450 environ.

D'autre part, la grève des teinturiers continue à sévir.

Hier, vendredi, 40 ouvriers sur 50 se sont mis en grève à l'établissement Lucien Mounet, rue Lacroix. Dans les autres teintureries en grève, la situation est stationnaire.

COMMUNIQUÉS

LE TIR RÉGIONAL.

5. A. G. 334, rue Pasteur, 24, Roubaix. — Le concours annuel commencera le 3 mai à neuf heures du matin et se continuera les dimanches et jours fériés de 9 à 12 heures et de 15 à 18 heures.

Les catégories sont : 1^{re} catégorie, toutes sections. — 2^e catégorie, toutes sections. — 3^e catégorie, toutes sections. — 4^e catégorie, toutes sections. — 5^e catégorie, toutes sections.

LA GRÈVE DES CHARPENTIERS-MENUISIERS ET CELLE DES TEINTURIERS

Hier, vendredi, une cinquantaine de charpentiers-menuisiers ont à leur tour cessé le travail, ce qui porte le nombre des grévistes dans cette corporation à 450 environ.

D'autre part, la grève des teinturiers continue à sévir.

Hier, vendredi, 40 ouvriers sur 50 se sont mis en grève à l'établissement Lucien Mounet, rue Lacroix. Dans les autres teintureries en grève, la situation est stationnaire.

COMMUNIQUÉS

LE TIR RÉGIONAL.

5. A. G. 334, rue Pasteur, 24, Roubaix. — Le concours annuel commencera le 3 mai à neuf heures du matin et se continuera les dimanches et jours fériés de 9 à 12 heures et de 15 à 18 heures.

Les catégories sont : 1^{re} catégorie, toutes sections. — 2^e catégorie, toutes sections. — 3^e catégorie, toutes sections. — 4^e catégorie, toutes sections. — 5^e catégorie, toutes sections.

LA GRÈVE DES CHARPENTIERS-MENUISIERS ET CELLE DES TEINTURIERS

Hier, vendredi, une cinquantaine de charpentiers-menuisiers ont à leur tour cessé le travail, ce qui porte le nombre des grévistes dans cette corporation à 450 environ.

D'autre part, la grève des teinturiers continue à sévir.

Hier, vendredi, 40 ouvriers sur 50 se sont mis en grève à l'établissement Lucien Mounet, rue Lacroix. Dans les autres teintureries en grève, la situation est stationnaire.

COMMUNIQUÉS

LE TIR RÉGIONAL.

5. A. G. 334, rue Pasteur, 24, Roubaix. — Le concours annuel commencera le 3 mai à neuf heures du matin et se continuera les dimanches et jours fériés de 9 à 12 heures et de 15 à 18 heures.

Les catégories sont : 1^{re} catégorie, toutes sections. — 2^e catégorie, toutes sections. — 3^e catégorie, toutes sections. — 4^e catégorie, toutes sections. — 5^e catégorie, toutes sections.

LA GRÈVE DES CHARPENTIERS-MENUISIERS ET CELLE DES TEINTURIERS

Hier, vendredi, une cinquantaine de charpentiers-menuisiers ont à leur tour cessé le travail, ce qui porte le nombre des grévistes dans cette corporation à 450 environ.